

saint-herblain

La Ville



Délibération du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-six, le lundi 5 octobre à 14h00, le Conseil Municipal de SAINT-HERBLAIN, dûment convoqué le mardi 29 septembre, s'est réuni en session ordinaire, Salle associative du Vigneau à Saint-Herblain, sous la présidence de Monsieur Bertrand AFFILÉ, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bertrand AFFILÉ, Driss SAÏD, Elsa NOBLET, Éric COUVEZ, Farida REBOUH, Simon BRUNEAU, Marine DUMÉRIL, Jocelyn GENDEK, Aude MERRIEN-MAAS, Christian TALLIO, Sarah TENDRON, Étienne LECHAT, Léa MARIÉ, Jocelyn BUREAU, Véronique SACHOT, Fabien QUÉDÉ, Soizic ROYER, Myriam GANDOLPHE, Jérôme SULIM, Guy CHEVALIER, Ghislaine CARREZ, Laurent FOUILLOUX, Vincent OTEKPO, Virginie GRENIER, Sandrine BUCHOU, Hélène CRENN, Fabienne LAMOUR, Élodie COUTURIER, Hava AVCI, Primaël PETIT, Baghdadi ZAMOUM, Solen PEDRON, Vincent LE GARJAN, Bernard FLOC'H, Marie-Claire HENRIET, Matthieu ANNÉREAU, Ludovic GUERET, Alexandra JACQUET, Philippe BUTTAZZONI, Franck CHIRON, Linda HERVÉ, Margot DUMAIS, Guillaume AMIET

EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION : Alain CHAUVET pouvoir à Jocelyn GENDEK, Hugo COLLET pouvoir à Éric COUVEZ

QUORUM : 23

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Margot DUMAIS

DÉLIBÉRATION : 2026-134

OBJET : COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX – ACTUALISATION
COMPOSITION DES REPRÉSENTANTS DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE – MODIFICATION
DÉLIBÉRATION N°2026-047 DU 28 AVRIL 2026

DÉLIBÉRATION : 2026-134
SERVICE : DIRECTION DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET PILOTAGE INTERNE

OBJET : COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX – ACTUALISATION
COMPOSITION DES REPRÉSENTANTS DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE – MODIFICATION
DÉLIBÉRATION N°2026-047 DU 28 AVRIL 2026

RAPPORTEUR : Bertrand AFFILÉ

Par délibération n°2026-047 du 28 avril 2026, le Conseil Municipal a procédé à la désignation des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL).

Cette commission est présidée par le Maire ou son représentant, désigné par arrêté municipal, et comprend des membres de l'assemblée délibérante désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, et des représentants des usagers et des habitants intéressés à la vie des services publics locaux, nommés par l'assemblée délibérante.

La composition actuelle de la commission est la suivante :

Madame Marine DUMÉRIL,
Madame Sandrine BUCHOU,
Madame Virginie GRENIER,
Monsieur Jocelyn GENDEK,
Monsieur Simon BRUNEAU,
Monsieur Matthieu ANNÉREAU,
Madame Linda HERVÉ,
Madame Christine NOBLET,
Madame Gisèle BLARD.

Par suite de la scission du groupe politique « Un nouveau souffle pour Saint-Herblain » et de la création d'un nouveau groupe « Je Choisis Saint-Herblain », il convient de procéder à l'actualisation des représentants de l'assemblée délibérante au sein de la commission consultative des services publics locaux.

La désignation du nouveau membre de la commission doit être effectuée au scrutin secret. Toutefois le Conseil Municipal peut décider à l'unanimité de voter à main levée pour procéder à cette désignation en application des dispositions de l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- de fixer à 11 le nombre de membres de cette commission, selon la répartition suivante :
 - le Maire ou son représentant Président
 - 8 représentants de l'assemblée délibérante désignés selon le principe de la représentation proportionnelle
 - 2 représentants des usagers et des habitants intéressés à la vie des services publics locaux
- de voter à main levée pour procéder à la désignation du nouveau membre de la Commission Consultative des Services Publics Locaux,
- de procéder à la désignation de Monsieur Ludovic GUÉRET, représentant du groupe « Je Choisis Saint-Herblain ».

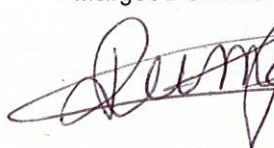
Le Conseil, après délibéré, adopte la présente délibération à la majorité selon les votes suivants :

44 voix POUR

1 ABSTENTION

La secrétaire de séance

Margot DUMAIS



Saint-Herblain le : 05/10/2026

Le Maire

Bertrand AFFILÉ

